

Les ATSEM jugent que leur travail a un impact négatif sur leur santé

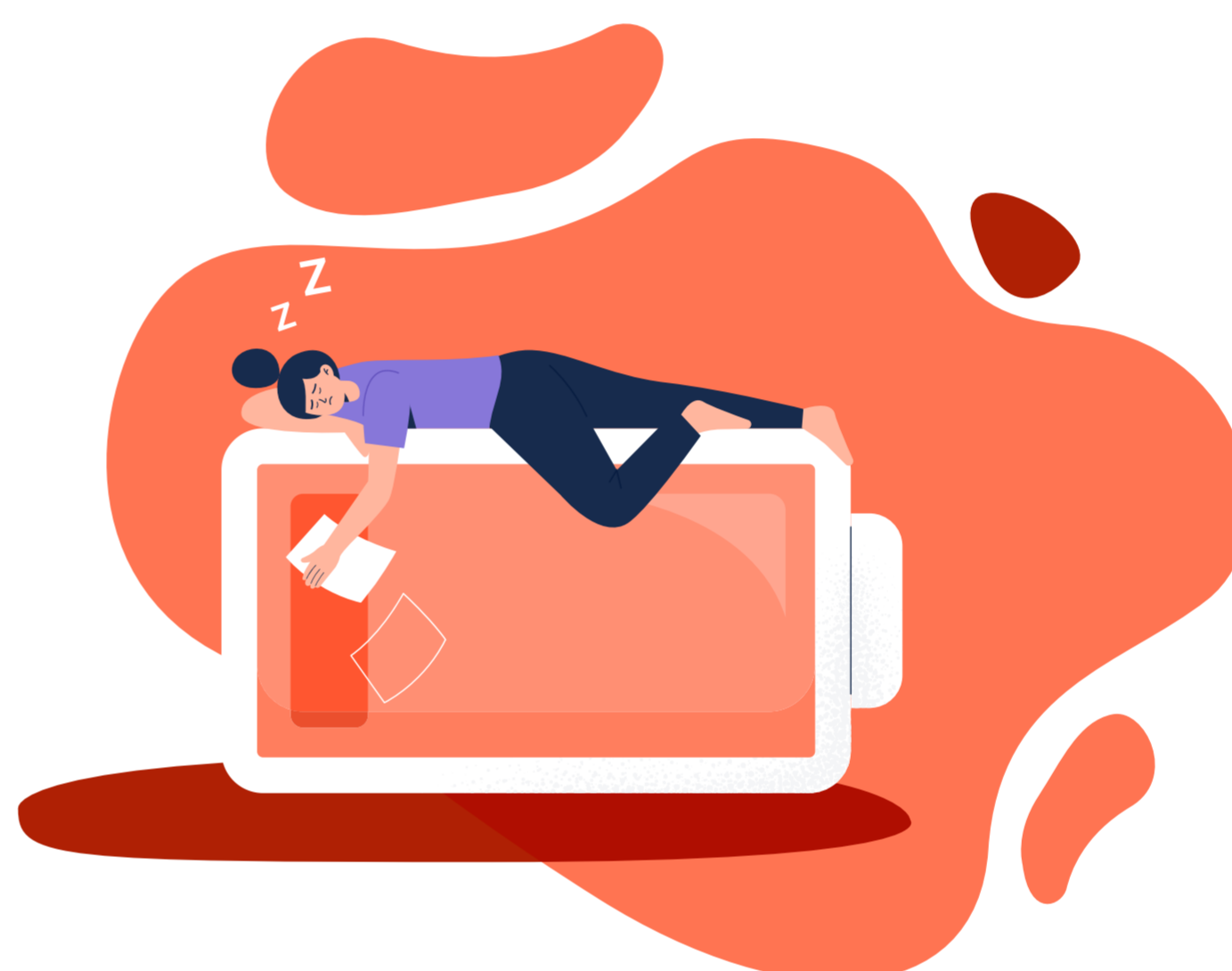


D'après une étude du Fonds national de prévention de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), les agents territoriaux spécialisés dans les écoles maternelles (ATSEM) sont 62 % à penser que leur travail impacte négativement leur santé physique ou psychologique. Cette enquête, intitulée "Prévenir les risques et améliorer les conditions de travail des ATSEM", a été menée au sein de 340 écoles maternelles, dans le but de proposer des actions pour améliorer la prévention des risques liés au métier. 15 employeurs d'ATSEM (communes et communautés de communes) y ont participé.

DÉGRADATION DU SOMMEIL ET ARRÊTS DE TRAVAIL

3 / 4

affirment être fières de leur travail. La satisfaction des ATSEM au travail diminue lorsque le nombre d'enfants à charge augmente.



1/2

ressent une dégradation de la qualité de leur sommeil.

1/3

a déjà été arrêté pour un motif lié à leur activité professionnelle.

DES ACTIONS MISES EN PLACE PAR LES EMPLOYEURS

51%

jugent que leur employeur ne communique pas suffisamment autour de ses projets afin de réduire les risques identifiés.

47 %

indiquent être au courant des dispositifs de formation auxquels elles ont droit.

LA RÉMUNÉRATION, REFLET DU MANQUE DE RECONNAISSANCE



POUR 79%

des répondantes, la rémunération "demeure de loin le facteur de déficit de reconnaissance le plus important".